

EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Ouargla
Adresse : Rue ROUABAH Abderrahmane Ouargla

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES
N°: AT/DOT30/SDFS/DAL/S-ACH/AAO/04/2025

La Direction Opérationnelles des Télécommunications de Ouargla lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour élargir la shortlist de prestataires dans le domaine d'hôtellerie pour :

« PRESTATION DE SERVICE D'HEBERGEMENT ET RESTAURATION (MARCHE A COMMANDES) »

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

La participation à la procédure est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales qualifiées de droit algérien.

Le présent cahier des charges est réservé aux soumissionnaires ayant un registre de commerce en cours de validité dans le domaine de prestation des **services d'hébergement et de restauration** et disposant de moyens humains et matériels nécessaires pour accomplir l'opération de commande et de service dans les meilleures conditions pour Algérie Télécom.

Pour être admis à participer à la présente procédure d'appel d'offres, les soumissionnaires doivent apporter la preuve, à la satisfaction du contractant, qu'ils remplissent les conditions juridiques et financières requises selon les paliers suivants :

Palier 01 : Classement de catégories 03 et 04 étoiles

Seuls les soumissionnaires possédant un certificat de classement catégorie de 03 ou 04 étoiles sont appelés à soumissionner pour ce palier.

Palier 02 : Classement sans catégories

Seuls les soumissionnaires ne possédant pas un certificat de classement étoiles sont appelés à soumissionner pour ce palier.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Ouargla
Département Achats et Logistique
Service des Achats
Adresse : Rue ROUABAH Abderrahmane Ouargla

Contre le paiement, auprès de la banque BNA d'un montant de **deux mille dinars algériens (2 000 DA)** non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire : **BNA Ouargla, Compte N° 001009440300000250/15.**

Présentation des offres :

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant sur chaque enveloppe, **la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offres**

ainsi que chaque pli correspondant, la mention « **dossier administratif** », « **offre technique** » et « **offre financière** ».

Les Trois (03) enveloppes sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire et comportant uniquement les mentions suivantes :

ALGERIE TELECOM-SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS- OUARGLA
Rue Rouabeh Abderahmane -Ouargla
APPEL D'OFFRE N° AT/DOT30/SDFS/DAL/S-ACH/AAO/N°04/2025
« PRESTATION DE SERVICE D'HEBERGEMENT ET RESTAURATION »
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET
D'EVALUATION DES OFFRES »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Ouargla
Département Achats et Logistique
Service des Achats
Adresse : Rue ROUABAH Abderrahmane Ouargla

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres est fixée à **quinze (15) jours calendaires** de **08h00 à 14h00** à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale et sur le site web: www.safqatic.dz.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** mn à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date d'ouverture des plis .